

## Séminaire de l'équipe « Justice sociale »

14 octobre 2016 13h30

salle B003

ENSE3

Bâtiment D - Domaine universitaire

101 rue de la Physique - 38400 Saint Martin d'Hères

Accès par la ligne de tram B ou C, arrête Gabriel Fauré

# LE CONCEPT DE VULNÉRABILITÉ : RECONNAISSANCE ET IMPOSITION D'UNE CONDITION FLOUE

**Intervenante : Marlène Jouan**, MCF en philosophie à l'UGA, directrice du département de Philosophie

**Animatrice : Sarah Mekdjian**, MCF en géographie sociale à l'UGA, membre de l'équipe « Justice sociale » de l'UMR PACTE.

### Problématique

Le concept de vulnérabilité est incontestablement « à la mode », suffisamment souple et imprécis pour que ses usages savants et institutionnels s'appliquent aujourd'hui à des situations et des populations très variées, si ce n'est potentiellement à tout le monde. En nous appuyant essentiellement sur les approches philosophiques féministes du concept, mais aussi sur ses élaborations en bioéthique ainsi que sur l'apport majeur de l'ouvrage de Robert Goodin *Protecting the Vulnerable* (1985), on poursuivra deux lignes de questionnement. D'une part, on s'interrogera sur la valeur critique de ce concept par rapport à un concept plus traditionnel et concurrent d'autonomie, auquel il ne peut pourtant plus être simplement opposé ; d'autre part, et au regard de sa capacité à dépolitiser vs politiser les questions de justice sociale dans lesquelles il intervient, on se demandera ce qu'il importe dans les discours de légitimation de la protection et de la responsabilisation.

Lectures conseillées :

Marlène Jouan, « L'autonomie entre aspiration et injonction : un idéal social ? », *Vie sociale*, n°1, 2012, p. 41-58.

Marlène Jouan, *Voies et voix du handicap*, postface J.-Y. Goffi, Grenoble, PUG, coll. « Handicap, vieillissement, société », 2013.